



Le SNIA-IPR, syndicat national des Inspecteurs d'Académie et des Inspecteurs pédagogiques régionaux

Le SNIA-IPR UNSA est la première organisation représentative des Inspecteurs d'Académie dans les fonctions d'IPR et de détachés (DAASEN, DASEN, Conseillers techniques de Recteurs).

Près de 50% des actifs sont syndiqués et, à la C.A.P.N., le syndicat SNIA-IPR a huit des dix sièges, grâce à l'obtention de plus de 70% des voix aux dernières élections. Le syndicat a un bureau national (B.N.) de 9 IA-I.P.R. titulaires, d'un représentant des stagiaires et d'un représentant des retraités, en veillant à une parité femme/homme. Le secrétaire général, élu par le bureau, est épaulé par deux adjoints, à parité, et par un trésorier.

Les champs disciplinaires sont représentés tant au Bureau qu'à la C.A.P.N. : Économie-Gestion, Établissements & vie scolaire, Lettres, Anglais, Allemand, S.V.T., Mathématiques, Histoire-Géo, S.T.I., Musique, Détachés.

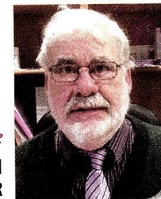
Dans toutes les Académies - métropolitaines et ultra-marines - un délégué académique fait l'interface entre les collègues et le B.N., il anime la vie syndicale académique.

Les revendications s'inscrivent dans celles de l'UNSA Éducation et l'UNSA Fonction publique, avec lesquels le syndicat partage les mêmes valeurs.

Plus spécifiquement, les mandats de Congrès portent sur un accès à la Hors Échelle C, une accélération des

rythmes de passage à la Hors Classe, la réaffirmation du positionnement des IA-IPR en tant que pilotes pédagogiques de l'accompagnement des réformes mais aussi en tant qu'acteurs incontournables de la gestion des ressources humaines de leur discipline, la nécessité de conforter la dimension pédagogique des missions d'inspection d'une part et d'une reconnaissance de la dimension académique de l'expertise des IA-IPR d'autre part. L'amélioration des conditions de travail est une priorité qui se décline au plan local des Rectorats et une demande de création de postes en lien avec la montée en charge du P.P.C.R. des professeurs.

Le SNIA-IPR est porteur d'un syndicalisme novateur, combatif, réformiste fondé sur le dialogue.



Roger Keime
Secrétaire général
du SNIA-IPR

> roger.keime@ac-montpellier.fr